

**ASSEMBLÉE NATIONALE**28 avril 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AE29

présenté par

M. David, M. Olivier Faure et M. Garot

**ARTICLE 7**

Rédiger ainsi la deuxième phrase de l’alinéa unique :

« Cette actualisation fera suite à la publication d’un livre blanc sur la défense qui permettra d’établir un cadrage global des objectifs opérationnels et capacitaires sur la base de différents scénarios d’engagement des armées à l’horizon de la fin de la décennie. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à inscrire dans la loi la nécessité d’élaborer un nouveau livre blanc sur la défense, avant toute nouvelle actualisation en 2027 de la loi de programmation militaire 2024-2030.

Dans la perspective de l’adaptation à un contexte stratégique en rapide mutation, il est indispensable de prévoir l’élaboration d’un livre blanc sur la défense, exercice incontournable si l’on souhaite véritablement adapter nos capacités militaires face aux nouveaux enjeux et défis de sécurité.

Comme l’indique le rapport d’information du Sénat n° 334 intitulé « Ukraine : un an de guerre. Quels enseignements pour la France », « la France poursuit la trajectoire prévue par la loi de programmation militaire de 2018, dans un contexte géostratégique pourtant bouleversé. (...) La Revue Nationale Stratégique (RNS) n’apporte qu’un éclairage très partiel, peu prescriptif, en vue de la future loi de programmation militaire. (...) L’évolution du contexte géostratégique n’aurait-il pas nécessité un exercice de type Livre blanc ? » Le Sénat attire l’attention avec justesse sur le fait qu’« entre la RNS et la LPM, il manque en effet un cadrage global de nos ambitions opérationnelles et capacitives, sur la base de différents scénarios d’engagement des armées à l’horizon de la fin de la décennie ».

Cet amendement vise donc à proposer au Gouvernement de mener à travers l’élaboration de ce livre blanc, un travail collectif de réflexion de longue durée, inclusif, permettant d’adapter véritablement les capacités de nos Armées au nouveau contexte stratégique.